

INTERCOMPRÉHENSION ENTRE L'ANGLAIS ET LES LANGUES ROMANES

Jean-Michel ROBERT*

Résumé : L'acquisition de la compétence de compréhension en intercompréhension ne serait possible qu'entre langues apparentées. Cette acquisition, pour la langue française, serait limitée aux locuteurs de langues romanes. Cependant, elle est envisageable pour des locuteurs anglophones. Le grand nombre d'homographes communs aux deux langues, la transparence favorisée par les très nombreux cognates permettent aux anglophones d'accéder à la compréhension d'un texte français. La partie grammaticale peut être abordée par les similitudes grammaticales entre les deux langues mais aussi par le biais des très nombreuses expressions d'origine française présentes dans la langue anglaise qui offrent un corpus conséquent pour la compréhension morphosyntaxique et l'acquisition de structures grammaticales.

Mots-clés : intercompréhension; anglais; français; langues romanes.

Abstract: Acquiring comprehension skills in intercomprehension should only be possible between related languages. Concerning the French language, this kind of acquisition should concern only speakers of romance languages. However it is possible to propose it to English-speakers. The great amount of homographs common to both languages and the transparency due to numerous cognates allow English-speaking readers to understand a French text. Furthermore, grammar can be approached through similarities between these languages as well as through the many English expressions of French origin that facilitate morphosyntactic comprehension and the acquisition of grammatical structures.

Key words: intercomprehension; English; French; romance languages.

I. INTRODUCTION ¹

Les stratégies mises en œuvre par l'intercompréhension permettent une entrée facile dans les langues étrangères proches ou un éveil au plurilinguisme. A l'origine cantonnée aux langues proches de la langue maternelle (Eurom4, Galatea), l'intercompréhension s'est ouverte plus tard, par le biais des langues dépôts (langues étrangères ou secondes apprises ou acquises, proches ou non de la langue maternelle) aux langues distantes de

* Jean-Michel Robert a étudié à l'université de Paris 3 et à l'université Goethe de Francfort sur Main. Il est actuellement maître de conférences à l'université d'Amiens. Il a publié notamment *Manières d'apprendre. Pour des stratégies d'apprentissage différenciées*. Hachette, 2009.

¹ Cet article reprend dans ses grandes lignes une communication présentée au 4^{ème} Congrès EDiLiC (Education et Diversité Linguistique et Culturelle), Aveiro, Portugal, juillet 2012 : Entrée dans le français et les autres langues romanes par l'intercompréhension pour locuteurs anglophones.

la langue maternelle (EuroComRom). Il est cependant possible d'avoir accès, pour des locuteurs anglophones (langue maternelle ou langue dépôt) au français et à partir de cette langue aux autres langues romanes. En effet, le grand nombre d'homographes communs aux deux langues, la transparence favorisée par les très nombreux cognates permettent aux anglophones d'accéder à la compréhension d'un texte français. La partie grammaticale peut être abordée par les similitudes grammaticales entre les deux langues (existence en anglais des structures syntaxiques panromanes de base) mais aussi par le biais des très nombreuses expressions d'origine française présentes dans la langue anglaise qui offrent un corpus précieux pour la compréhension morphosyntaxique et l'acquisition de structures grammaticales. Cette entrée en compréhension écrite s'inspire des travaux sur l'intercompréhension entre langues romanes et des travaux de Klein (2006, 2008) sur la possibilité de faire de l'anglais une langue de transfert vers les langues romanes. Les sept tamis d'EuroCom sont pour lui facilement adaptables à cette approche : lexique international, lexique panroman, correspondance phonétique, graphie et prononciation, éléments morphosyntaxiques, préfixes et suffixes. Certes, ces tamis fonctionnent, mais à un degré moindre qu'entre langues véritablement proches. De plus, cette approche doit être réservée à un public disposant de solides bases linguistiques (langue maternelle ou langue seconde). En effet, la transparence fait parfois appel à un lexique en disponibilité (littéraire, classique, archaïque) ou à des connaissances grammaticales particulières (la grammaire de l'anglais littéraire du XVII^{ème} siècle). Mais dans le transfert vers les langues romanes, le français (qui s'est éloigné de la base romane) reste le pont d'accès idéal à toutes les langues romanes. La démarche inverse serait plus problématique (du français vers les langues germaniques par l'intermédiaire de l'anglais) : la transparence serait moins forte.

II. L'ANGLAIS COMME LANGUE DE TRANSFERT ENTRE LANGUES ROMANES ET LANGUES GERMANIQUES : DE L'ANGLAIS VERS LE FRANÇAIS

Actuellement, l'intercompréhension vise principalement la compréhension d'une ou de langue(s) proche(s) uniquement à partir de la langue maternelle ou d'une langue dépôt² (langue non maternelle qui sert de base de transfert pour aborder une autre langue qui lui est apparentée) apparentée à la (aux) langue(s)-cible(s). Pourtant, la didactique de l'intercompréhension entre langues romanes pourrait s'élargir à une langue germanique, officiellement non apparentée : l'anglais, langue européenne au carrefour des langues germaniques et romanes. L'anglais représente en effet un cas particulier. D'un côté, il peut servir de langue de départ (maternelle, étrangère ou seconde) pour l'entrée dans les langues germaniques, de l'autre rien n'empêche qu'il ne serve aussi de langue de départ pour l'entrée dans une langue romane comme le français. Car, si l'anglais est une langue germanique, c'est « la plus romane des langues germaniques » (Castagne, 2008,

² L'expression est de H. Klein (cf. Klein, 2004, p. 409).

p.41), « une langue germanique avec greffe latine et romane » (Crépin 1994, p.165), « une langue romane contrecarrée » (Klein et Reissner 2006, p.11). D'une certaine façon, l'anglais peut être considéré comme une langue relativement proche, de par son ordre des mots proche du français et par l'importante proportion du lexique d'origine latine ou française dans son vocabulaire³. Le vocabulaire anglais aurait pour ses deux tiers une origine française et latine (Malherbe, 1983, p.149 ; Stévanovitch, 1997, p.115), proximité lexicale qui devrait permettre l'enseignement du français en intercompréhension aux anglophones (cf. Robert 2008, 2009, Robert et Forlot 2008). Au début du XIX^{ème} siècle, Walter Scott, dans son roman *Ivanhoe*, considère la langue anglaise comme une langue intermédiaire issue racines germaniques et latines :

“...the gradual formation of a dialect, compounded betwixt the French and the Anglo-Saxon, in which they could render themselves mutually intelligible to each other; and from this necessity arose by degrees the structure of our present English language, in which the speech of the victors and the vanquished have been so happily blended together, and which has been so richly improved by importations from the classical languages, and from those spoken by the southern nations of Europe”.

Cette « latinité » de l'anglais peut s'exprimer de plusieurs façons au niveau lexical : homographie complète entre l'anglais et le français, respect de la graphie d'origine avec prononciation anglaise (connoisseur), transformation phonologique et graphique (war, carpenter)⁴, maintien de la prononciation d'origine avec graphie anglaise reproduisant cette prononciation (easy). Il faut aussi bien sûr tenir compte des glissements sémantiques, des divergences de sens, qui ont produit des faux amis ou des faux amis partiels entre l'anglais et le français. Au niveau grammatical, le vieil anglais perdu beaucoup de ses marques phonologiques et la syntaxe de l'anglais a été influencée en grande partie par celle du latin et du français. L'influence du latin sur la syntaxe anglaise s'est accrue du fait de la place prédominante accordée au latin dans le système d'éducation anglais. Jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle, beaucoup d'auteurs anglais considéraient le latin plus respectable que l'anglais et « copiaient » le modèle proposé par les phrases latines (Brooks 1958, p.147-148)⁵. L'influence de la syntaxe française

³ « Nombre impressionnant de mots français empruntés par l'anglais (environ 10 000 mots entre 1150 et 1400) ». Cf. Chevillet (1994, p. 26)

⁴ Les Normands eux-mêmes d'origine germanique et ayant gardé une phonologie germanique transmirent leurs propres règles de prononciation. Ainsi le [g] français devint-il [gw] puis [w] : *war* (guerre) à l'origine *werre*. Les deux prononciations pouvaient coexister, ce qui a donné deux termes pour garde ou gardien : *warden* et *guardian*.

⁵ « C'est ainsi que Dryden (1631-1700), dans sa première édition de son *Essay of Dramatic Poesy* termine beaucoup de ses phrases avec des prépositions alors que dans les dernières éditions, il corrige les mêmes phrases, transformant par exemple *the age I live in* en *the age in which I live* » (Brooks 1958, p.148).

s'exerce plus particulièrement dans l'ordre des mots, les deux langues ayant des agencements assez proches.

Pour un public anglophone, il est possible d'aborder la compréhension écrite passive du français en envisageant plusieurs types de transparence (cf. Robert 2008, p.18-19) : une transparence plus ou moins complète (graphie et sens) dont les très nombreux homographes (plus de 3000 mots, cf. Walter 2001, p.121), une transparence parcellaire (un *crime* anglais peut être en français un crime ou un délit), une transparence phonique (easy / aisé) sans oublier la fausse transparence, les faux amis⁶. Une telle approche suppose un travail de réajustement sémantique et une découverte de la grammaire, en compréhension et par comparaison⁷. Ainsi la présence d'un accent circonflexe en français doit faire soupçonner la présence antérieure d'un *s*, ce qui facilite la transparence : *hôpital* (hospital), *forêt* (forest), *île* (isle), *tempête* (tempest), *bête* (beast), *feast* (fête), *conquête* (conquest), etc. Transparence, mais aussi associations et inférences phonologiques (désambiguïsation de la chaîne grapho-phonologique)⁸, apprentissage du vocabulaire de base qui n'offre pas de transparence, présentation de la grammaire fondamentale (par exemple comment reconnaître les temps selon les terminaisons verbales) mais aussi découverte de la grammaire française par le biais des très nombreuses expressions d'origine française présentes dans la langue anglaise qui offrent un corpus conséquent pour la compréhension morphosyntaxique et l'acquisition de structures grammaticales. En voici quelques-unes :

*À bas ; à bon marché ; acte gratuit ; à deux ; agent provocateur ; aide-de-camp ; à la carte ; à la française ; à la mode ; à la page ; amour propre ; ancien régime ; aperçu ; à point ; appellation contrôlée ; après ski (toute activité après les pistes) ; à propos ; à propos des bottes (hors de propos) ; arrière pensée ; art nouveau ; à tort et à travers ; au courant ; au fait ; au fond ; au pair ; au pied de la lettre ; au sérieux ; au contraire ; avant-garde ; avoirdupois ; au revoir
Bal costumé ; ballon d'essai ; bas bleu ; bas-relief ; beau geste ; beau monde ; beau sabreur (aventurier plein de fougue) ; beauté du diable ; beaux arts ; bel esprit (pl :*

⁶ Ces faux-amis sont importants à connaître mais aussi facile à mémoriser. En Scandinavie, lors de la formation (scolaire) à l'intercompréhension entre langues nordiques voisines, les élèves mémorisent aisément la liste des faux-amis entre langues scandinaves.

⁷ Par exemple, une lecture en anglais des auteurs britanniques du XVII^e siècle pour se familiariser avec la syntaxe « latine », proche de celle du français.

⁸ Par exemple, l'origine commune des mots *guerre* / *war* (voir plus haut) ne prédispose plus à l'intercompréhension. Mais la présence en anglais de doublets comme *warden* / *guardian*, *warrant* / *guarantee*, *reward* / *regard*, *wallop* / *gallop*, etc. peut être une aide pour l'intercompréhension. Il suffit alors de sensibiliser l'étudiant anglophone à ce phénomène pour qu'il ait la possibilité d'appliquer cette règle synchronique de correspondance phonétique (w/g : *warren* / « garenne », *wicket* / « guichet » ; mais aussi c / ch : *car* / « char », *candle* / « chandelle », *carpenter* / « charpentier », etc.). (Robert 2009, p.207)

beaux esprits) ; belle dame ; belle époque ; belle laide ; belles lettres ; bête noire ; bien pensant ; billet doux ; blasé ; blond / blonde ; bon mot ; bonne bouche ; bon ton ; bon vivant ; bon viveur ; bon voyage

Café au lait ; carte blanche ; cause célèbre ; c'est la vie ; chaise longue ; chacun à son goût ; chambré ; chef d'œuvre ; cherchez la femme ; cherchons la femme ; cher maître ; chez nous ; ci-devant ; comédie humaine ; comme il faut ; comme ci comme ça ; contretemps ; cordon bleu ; coup de foudre ; coup de grâce ; coup de main ; coup d'état ; coup de théâtre ; coup d'œil ; coûte que coûte ; crème brûlée ; cri du cœur ; cul-de-sac

Dame de compagnie ; dedans ; de haut en bas ; déjà vu ; de luxe ; demimonde ; demipension ; demi-tasse ; de nos jours ; dernier cri ; dessous ; de trop ; Dieu et mon droit ; du jour ; double entendre ; droit du seigneur

Eau de Cologne ; éminence grise ; en bloc ; enchanté / enchantée ; en clair ; encore ; en famille ; enfant terrible ; en fête ; en garde ; en masse ; en passant ; en plein ; en prise ; en route ; en suite ; entente cordiale ; en tout cas ; entre nous ; épris ; esprit de corps ; esprit de l'escalier ; excusez-moi

Façon de parler ; fait accompli ; faute de mieux ; faux ami ; faux bonhomme ; faux-naïf ; faux pas ; femme fatale ; feu de joie ; fiancé / fiancée ; film noir ; fin de siècle ; foie gras ; folie à deux ; folie de grandeur ; force de frappe ; force majeure ; grande dame ; grand mal ; grand siècle

Haute couture ; haute coiffure ; haute école ; haute cuisine ; haut monde ; honnête homme ; honni soit qui mal y pense ; hors concours ; hors de combat ; hors d'œuvre

Idée fixe ; idée reçue ; ingénu / ingénue ; j'adoube ; j'accuse ; je ne regrette rien ; je m'en fiche / je-m'en-fichisme ; je ne sais quoi ; jeune fille ; jeune premier ; jeunesse dorée ; joie de vivre ; jolie laide ; jusqu'au bout ; juste milieu

Laissez-faire ; maître d'hôtel, malgré lui ; mariage blanc ; mari complaisant ; mauvais sujet ; ménage à trois ; mise-en-scène ; mon Dieu ; morceau / morceaux ; mot juste ; moulin rouge Née ; noblesse oblige ; nom de guerre ; nom de plume ; nonpareil ; nostalgie de boue ; nous verrons ; nouveau riche / nouveaux riches ; nouveau roman / nouveaux romans ; nouvelle cuisine ; nouvelle vague ; nuit blanche ; objet d'art ; objet trouvé ; on dit

Par avion ; par excellence ; part deux ; parti pris ; parvenu ; pas de deux ; pas de problème ; pas devant les enfants ; passé ; petit maître ; petite ; petit mal ; petit point ; pied à terre ; pièce de résistance ; pince-nez ; pis aller ; plus ça change ; pour-soi ; premier cru ; premier / première ; prêt-à-porter ; princesse lointaine ; procès-verbal / procès-verbaux

Raison d'être ; raison d'état ; recherche du temps perdu ; reculer pour mieux sauter ; rendez-vous ; répondez, s'il vous plaît : réseau / réseaux ; revenons à nos moutons ; rien ne va plus ; risqué ; roman à clef

Salon des refusés ; sans culotte ; sauve qui peut ; savoir faire ; savoir vivre ; soi-disant ; son et lumière ; tableau vivant / tableaux vivants ; table d'hôte ; tant mieux ;

tête-à-tête ; thé dansant ; touché ; tour de force ; le tout London ; tout court ; tout de suite ; trompe l'œil

Un point c'est tout ; va-et-vient ; vin du pays ; vis-à-vis ; vive la différence ; vogue la galère ; voulez-vous coucher avec moi, ce soir ?

À partir de ce corpus, il est possible de présenter la grammaire de l'adjectif français :

Forme de l'adjectif

- Masculins / féminins + e
Blond, blonde ; film noir, bête noire ; petit maître, petite ; haut monde, haute cuisine, Jolie laide, grande dame, femme fatale.
- Les adjectifs terminés par *e* ne changent pas au féminin : *jeune premier, jeune fille ; cause célèbre.*
- Les adjectifs terminés par *n* font souvent leur féminin en *nne* : *bon mot, bonne bouche.*
- Quelques féminins irréguliers : *Premier, première ; mariage blanc, carte blanche ; chaise longue ; nouveau roman, nouvelle cuisine.*
- Le pluriel des adjectifs se fait avec *s* : *portrait vivant, portraits vivants.*
- Le pluriel des adjectifs en *au / eau* se fait avec *x* : *nouveau riche / nouveaux riches.*
- Un adjectif complètement irrégulier : *beau. Beau geste, belle époque, bel esprit, Beaux Arts, Belles Lettres.*

Place de l'adjectif

- Souvent derrière le nom : *acte gratuit, agent provocateur, amour propre, appellation contrôlée, billet doux, crème brûlée, enfant terrible, fait accompli, etc.*
- Quelquefois devant le nom, particulièrement les adjectifs courts : *bon marché, bon ton, bon voyage, beau geste, cher maître, dernier cri, faux ami, grand siècle, haut monde, petit point, honnête homme, jeune premier, nouveau roman, nouvelle cuisine.*
- Devant et derrière selon le sens : *nouveau riche, art nouveau.*
- Adjectifs de couleur (derrière le nom) : *Bas bleu, cordon bleu, bête noire, carte blanche, mariage blanc, éminence grise, film noir, Baton Rouge, etc.*

Cette approche se heurte à quelques limites. Les mots d'origine française sont souvent des formes littéraires alors que les mots d'origine germanique sont plus standard : bloody / sanguinary ; storm / tempest ; understand / comprehend, etc. Les jeunes anglophones seraient moins familiers avec ce vocabulaire littéraire. De même, les expressions venant du français ne sont plus toutes connues par les anglophones. Certains enseignants britanniques de français considèrent qu'actuellement, la transparence ne fonctionne plus aussi bien chez les jeunes générations. Il faudrait donc réserver cette approche à un public universitaire anglophone érudit (educated native speaker). Elle pourrait dans un premier temps permettre à un lecteur anglophone d'aborder rapidement des textes divers (d'intérêt général ou dans des domaines spécialisés) en français. De plus, la communication en intercompréhension serait possible dans le cadre de la correspondance (particulièrement par courrier électronique) avec des francophones, mais aussi avec des locuteurs d'autres langues latines (voir infra).

En mai 2013, un débat déchire le monde universitaire français. Un projet de loi vise à autoriser l'usage d'autres langues que le français dans l'enseignement universitaire. A la fin de ce mois, l'élargissement des cours en langue étrangère à l'université française, notamment en anglais est adopté. Le but affiché est de favoriser l'attractivité des universités françaises pour les étrangers, et aussi de permettre aux étudiants français d'améliorer leur pratique de la langue anglaise, pratique nécessaire étant donné que la majorité des travaux scientifiques sont aujourd'hui publiés en anglais. Les universitaires français admettent qu'une formation universitaire internationale se doit nécessairement d'être plurilingue, mais une formation plurilingue ne peut pas être intégralement avec l'anglais comme seule langue étrangère ou seconde. Il ne doit pas y avoir d'uniformisation linguistique. De plus, si les étrangers choisissent une université francophone, c'est plus pour le français que pour avoir des cours en anglais. Comme preuve : les pays non anglophones qui attirent le plus d'étudiants étrangers (en Europe, l'Autriche, la Suisse, la Belgique, la France) ne sont pas ceux qui ont le plus anglicisé leur système académique.

Pour Claude Hagège, la venue d'étudiants étrangers en France est due à la bonne réputation de l'université française et à son enseignement de qualité ; ce qui est important, ce n'est pas d'écrire en anglais, c'est de faire de la recherche de qualité⁹. Avec l'approche proposée, des étudiants anglophones (ou ayant une bonne maîtrise de l'anglais puisqu'ils peuvent suivre des cours dans cette langue) pourraient aborder des études en France ou dans une université francophone en intercompréhension. Ils seraient, après une petite formation (comme elle se pratique entre langues romanes) capable de comprendre dans un premier temps des textes en français dans leur domaine de spécialité, puis, après une sensibilisation à l'oral, de suivre des cours en français.

⁹ Hagège : Faut-il plus d'anglais à l'université ? (23 mai 2013) <http://www.france5/emission/c-a-dire>

III. DE L'ANGLAIS VERS LES LANGUES ROMANES

Klein et Reissner (2006) considèrent l'anglais comme langue passerelle possible pour aborder la compréhension des langues romanes par un public anglophone. Les sept filtres (ou tamis) proposés par Klein et Stegmann (2000) pour l'incompréhension des langues romanes (1. vocabulaire international, 2. vocabulaire panroman, 3. correspondances phonographiques, 4. graphies et prononciation, 5. types syntaxiques fondamentaux, 6. formules pan-romanes de morphosyntaxe, 7. préfixes et suffixes) peuvent opérer en grande partie de l'anglais (langue maternelle ou langue acquise) vers le français (cf. Klein 2008).

- 1) Le lexique international est, en anglais comme dans les langues romanes, formé très majoritairement sur une base latino-romane. De plus, les langues germaniques comme par exemple l'allemand acceptent de nombreux néologismes anglais (souvent formés sur cette base), à la différence du français qui tente de les remplacer par des termes français.
- 2) La totalité du lexique panroman qui représente en même temps le vocabulaire fréquent de base se retrouve aussi en anglais.
- 3) Une systématisation des correspondances phoniques facilite le transfert d'identification. On constate un grand nombre de régularités, particulièrement en ce qui concerne les consonnes.
- 4) La prononciation de l'anglais s'écarte de celle des langues romanes, mais la graphie permet la transparence.
- 5) Les neuf structures fondamentales¹⁰ syntaxiques panromanes ne diffèrent pas de celles de l'anglais. Il est facile de reconnaître et de localiser dans une phrase le sujet, le verbe, les compléments, ainsi que les substantifs, les adjectifs, les adverbes, les prépositions, les articles et les pronoms. Ce phénomène n'est pas limité à ces seules structures fondamentales. On trouve des parallélismes entre l'anglais et les langues romanes dans l'interrogation ainsi que dans les propositions relatives et conditionnelles.
- 6) Une partie des éléments morphosyntaxiques panromans se retrouve en anglais : existence d'articles définis et indéfinis (avec absence de genre, mais fonction semblable), d'un pluriel en *-s*, de prépositions pour marquer le datif, et le génitif, etc.
- 7) Une quarantaine de préfixes d'origine latine ou grecque et un même nombre de suffixes sont identifiables à partir de l'anglais.

¹⁰ Cf. Klein et Reissner, 2006, p. 75. Ces neuf structures sont les suivantes : S + V (être) + N, S + V (être) + Adjectif, S + V + COD, S + V, S + V + CP (complément prépositionnel), S + V + COD + CP, S + V + COI, S + V + COD + COI, S + V + COII + CP.

Ces petits textes, tirés de la brochure *L'intercompréhension entre langues apparentées* (janvier 2007) permettent de vérifier la possibilité d'intercompréhension entre l'anglais et les langues romanes.

L'intercompréhension est une méthode de communication qui illustre une approche nouvelle de la politique d'apprentissage des langues : elle permet d'éviter le recours à une langue tierce entre deux personnes parlant des langues proches. Dans le contexte européen, cela est particulièrement important.

A intercompreensão é um método de comunicação que ilustra uma nova abordagem da política de aprendizagem das línguas , permitindo evitar que se tenha de recorrer a uma língua terceira entre duas pessoas que falem línguas próximas. No contexto europeu, isto é particularmente importante.

Intercomprehension is a method of communicating that illustrates a new approach to the policy of language learning. It avoids having to use a third language between two people who speaks similar languages. This is particularly important in the European context ».

En utilisant la transparence, un lecteur anglophone peut aisément comprendre la plus grande partie du petit texte français (en gras, les éléments transparents) :

L'intercompréhension est une méthode de communication qui illustre une approche nouvelle de la politique d'apprentissage (apprentice) des langues : elle permet d'éviter (avoid ?) le recours à une langue tierce (third ?) entre deux personnes parlant (parlez-vous français ?) des langues proches (proximity ? approach ?). Dans le contexte européen, cela est particulièrement important.

Ce même lecteur anglophone, pourra aussi, avec un peu plus de difficultés, comprendre l'essentiel du texte portugais. L'anglais contient donc assez d'éléments pour pouvoir servir de base de transfert pour l'entrée en intercompréhension dans les langues romanes par l'intermédiaire du français. « Dans le transfert vers les langues romanes, le français, avec ses deux apparences, une écrite qui est complètement panromane et une parlée qui s'est éloignée de la base romane, reste le pont d'accès idéal à toutes les langues romanes.» (Klein 2008, p.128). Cependant cette base n'est pas aussi solide qu'une véritable langue romane et certains tamis sont lacunaires (particulièrement la morphosyntaxe qui n'offre qu'une ressemblance limitée).

IV. CONCLUSION

Malgré toutes les limites et les réserves que cette approche impose, il est possible de considérer l'anglais comme une langue passerelle vers le français. L'importante proportion du lexique anglais d'origines française et latine, un ordre des mots assez proche dans les deux langues, une grammaire classique anglaise influencée par le français et le latin, la présence en langue anglaise des neuf structures fondamentales panromanes ainsi qu'une partie des éléments morphosyntaxiques panromans justifient cette assertion. Les stratégies préconisées en intercompréhension entre langues proches peuvent s'appliquer pour l'acquisition d'une compréhension écrite du français (et des langues romanes) par des lecteurs anglophones. À condition de se limiter dans un premier temps à la simple compréhension écrite pour un public érudit¹¹. La compréhension écrite de l'anglais par des francophones serait plus aléatoire. Le vocabulaire d'origine germanique majoritairement utilisé en anglais standard offre beaucoup moins de transparence pour un francophone que le vocabulaire roman en français pour un anglophone. Le locuteur français serait alors directement confronté à une lexie d'origine saxonne, opaque (même si le français comporte des mots d'origine germanique comme *bleu, brun, jardin, pièce*, etc. et de nombreux emprunts actuels à l'anglais). Cette remarque vaut aussi pour des locuteurs des autres langues romanes. Cependant, il est légitime de penser que l'utilisation de l'anglais comme base de transfert pour l'acquisition d'une compétence de compréhension passive en français (et dans d'autres langues romanes) est tout à fait possible, même si elle se limite à un public et à des objectifs particuliers.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BROOK, G.L. *A History of the English Language*. London : Deutsch, 1958.
 CASTAGNE, E. (2008). Les langues anglaise et française : amies ou ennemies ? *Études de Linguistique Appliquée*, 149. 2008, p.31-42.
 CHEVILLET, F. *Histoire de la langue anglaise*. Paris : PUF, 1994.
 CRÉPIN, A. *Deux mille ans de langue anglaise*. Paris : Nathan, 1994.
 KLEIN, H.G. « L'eurocompréhension (EuroCom), une méthode de compréhension des langues voisines ». *Études de Linguistique Appliquée*, 136. 2004, p. 403-418.
 KLEIN, H.G. « L'anglais, base possible de l'intercompréhension romane ? ». *Études de Linguistique Appliquée*, 149. 2008, p. 119-128.

9. La question de l'oral soulève un problème important : la compréhension de la langue française par les anglophones se vérifie à l'écrit et rarement à l'oral (tout au moins au début du processus d'apprentissage ou d'acquisition du français langue étrangère ou seconde). Ceci s'explique par le fait que les réalisations phonétiques diffèrent extrêmement dans les deux langues, leurs bases articulatoires étant très différentes.

- KLEIN, H. G. et STEGMANN, T. *EuroComRom – Die sieben Siebe: Romanische Sprachen sofort lesen können*. Aachen : Shaker Verlag, 2000.
- KLEIN, H.G. et REISSNER, Ch. *Basismodul Englisch*. Aachen : Shaker Verlag, 2006.
- MALHERBE, M. *Les langues de l'humanité*. Paris : Seghers, 1983.
- ROBERT, J-M. (2008). « L'anglais comme langue proche du français ? » *Études de Linguistique Appliquée*, 149. 2008, p. 9-20.
- ROBERT, J-M. *Manières d'apprendre. Pour des stratégies d'apprentissage diversifiées*. Paris : Hachette, 2009.
- ROBERT, J-M. (2009). De l'anglais vers le français par l'intercompréhension, in G. Forlot (Ed.), *L'anglais et le plurilinguisme. Pour une didactique des contacts et des passerelles linguistiques*. Paris : L'Harmattan, 2009, p. 199-210.
- ROBERT, J-M. et FORLOT, G. (Eds). *L'anglais, langue passerelle vers le français ? Études de Linguistique Appliquée*, 149. Paris : Klincksieck, 2008.
- STÉPHANOVITCH, C. *Manuel d'histoire de la langue anglaise*. Paris : Ellipses, 1997.
- WALTER, H. *Honni soit qui mal y pense*. Paris : Laffont, 2001.